

ADMISSION

La candidature de chaque élève sera étudiée par une commission réunie en juin. Elle tiendra compte du test de sélection (pratique physique générale et entretien) et du dossier de candidature.

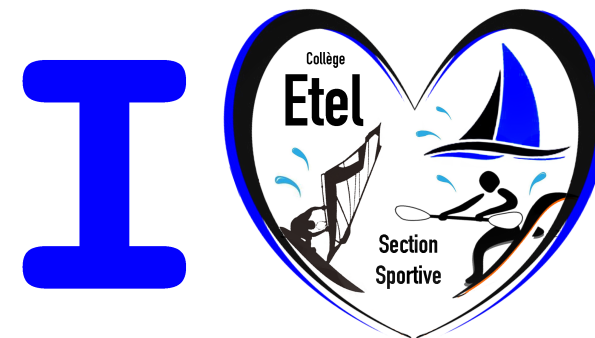
Profil d'élèves recherchés :

Les candidats doivent être sportifs et motivés. Les débutants sont acceptés. Une priorité sera donnée aux élèves qui ont une pratique sportive régulière en nautisme (adhésion à un club affilié FFVoile ou FFCanoë Kayak).



RENSEIGNEMENTS

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus sur le site de l'établissement. (www.college-riviere-etel.ac-rennes.fr)



ADRESSE :

Collège La Rivière d'Etel
11 rue de la Barre
56410 Etel

NOUS CONTACTER

Monsieur GENON, Principal du collège

Monsieur ROGER, coordinateur de la section sportive

Secrétariat du collège | 0297553092 |
ce.0560009f@ac-rennes.fr

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE NAUTIQUE

COLLEGE

La Rivière d'Étel



SECTION SPORTIVE NAUTIQUE

(6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème})

La section Sportive Scolaire du collège d'Etel permet de combiner un parcours scolaire traditionnel (heures de cours identiques aux autres classes) avec une expérience sportive nautique supplémentaire (3 heures en plus par semaine).

VOILE OU CANOE-KAYAK ?

En entrant en 6^{ème}, les élèves ont le choix de s'inscrire en Voile (voile légère et planche à voile) ou en Canoë-Kayak (wave-ski).



OBJECTIFS

- Découvrir et se perfectionner dans une activité nautique (voile ou waveski)
- Former un marin et un citoyen lucide et autonome, connaisseur de sa pratique et respectueux du milieu dans lequel il évolue
- Intégrer un parcours de formation pluridisciplinaire et porteur de réussite au collège

FONCTIONNEMENT

Une fois par semaine, le jeudi après-midi (6^{ème} et 5^{ème}) ou le vendredi après-midi (4^{ème} et 3^{ème}) les élèves pratiquent la voile ou le canoë-kayak en partenariat avec le Cercle Nautique de la Ria d'Etel. Les activités sont encadrées par des moniteurs du CNRE ou par un enseignant d'EPS tous qualifiés et diplômés.

Pendant la période hivernale (de décembre à février), les élèves ont 2h d'EPS et une heure de théorie (ayant pour thème le milieu sportif et maritime).

La pratique sportive peut-être prolongée avec la participation à l'Association Sportive du collège (le mercredi après-midi) et les compétitions UNSS ainsi que par la pratique au sein du CNRE le mercredi après midi et le samedi.



ACTIONS

La Section Sportive Scolaire s'inscrit dans des projets ambitieux tout au long du cursus de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

- Sorties pédagogiques ; « Cité de la Voile »...
- Travail sur des thématiques spécifiques (diététique, dopage, le haut-niveau...)
- Temps forts ; classe de neige, mini-croisière...
- Actions « Génération 2024 » (en lien avec les JO de Paris 2024)
- Travail interdisciplinaire avec une équipe pédagogique volontaire.
- Suivi scolaire sur l'ensemble du cursus par le coordinateur de la section sportive.

